



AGENCE RÉGIONALE
DE LA **BIODIVERSITÉ**
centre-val de loire

STRATÉGIE *pluriannuelle* 2019 > 2022



SOMMAIRE

3 ÉDITO

4 L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

5 LA BIODIVERSITÉ ET NOUS

6 LA PERCEPTION DE LA SOCIÉTÉ SUR CES ENJEUX

7 LA BIODIVERSITÉ EN CENTRE-VAL DE LOIRE

9 LA STRATÉGIE PLURIANNUELLE 2019-2022

10 LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS

P.12 AXE 1 – ANIMER LE COLLECTIF ARB

P.14 AXE 2 – ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LES TERRITOIRES

P.16 AXE 3 – SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER SUR LA BIODIVERSITÉ

P.18 AXE 4 – CONNAÎTRE ET OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE

21 L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ EN ACTION !

ÉDITO

Préserver la biodiversité est l'affaire de tous !

L'ARB fait de la diversité de ses membres, de leurs approches et visions, une grande richesse, l'occasion de donner à la biodiversité sa juste place dans les politiques de chacun. Le partage des valeurs qui nous fédèrent et la création d'un **NOUS**, impulsent une vraie dynamique partenariale, soutenue par un travail en gouvernance partagée.

La démarche de préfiguration collaborative a mené à une description claire de ses missions. L'ARB vise ainsi à être **le centre de ressources régional en matière de biodiversité**, à accompagner et faciliter les coopérations territoriales, à faire émerger des initiatives concertées et durables. Il s'agit de **mettre la biodiversité au cœur de la société**, afin de mobiliser tous les acteurs et les citoyens, pour mieux la connaître, la préserver, la restaurer et **donner envie d'agir !**

Nous tous, acteurs et citoyens, dans nos choix, nos modes de vie ou nos actions, pouvons contribuer à ce que les objectifs de la stratégie soient atteints, en assumant nos responsabilités.

Nos modes de vie, les décisions dans les structures publiques... sont toutes en interrelation avec la biodiversité.

Partant de ce principe et de cette réalité, l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire se donne comme objectif majeur d'**accompagner** les acteurs, les partenaires, les décideurs, les habitants ; en fournissant les informations et recommandations nécessaires pour donner envie d'agir, passer à l'action et mettre en œuvre, concrètement, la préservation et la reconquête de la biodiversité.

La stratégie pluriannuelle constitue donc la colonne vertébrale des futurs travaux des membres de l'ARB pour les trois prochaines années.

Cette stratégie constitue une formidable opportunité pour l'ensemble des acteurs régionaux. Elle a pour ambition de donner sa juste place à la biodiversité en région dans les champs d'action de chacun, afin de freiner son érosion. C'est pourquoi elle se veut à la fois partagée et opérationnelle et sera la pierre angulaire de l'action de l'ARB.



Michelle Rivet

Présidente de l'ARB Centre-Val de Loire
Vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire



Jean-Noël Rieffel

Vice-président de l'ARB Centre-Val de Loire
Directeur régional de l'Office français de la biodiversité

L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Coopérer pour la biodiversité !

L'Agence vise à apporter des solutions concrètes et cohérentes, répondant aux besoins de multiples acteurs (collectivités, élus, chercheurs, monde agricole, entreprises, associations, citoyens...) et aux enjeux des territoires. Elle inscrit son rôle et ses missions dans une dynamique partenariale et de coopération en faveur de la biodiversité et de l'environnement.

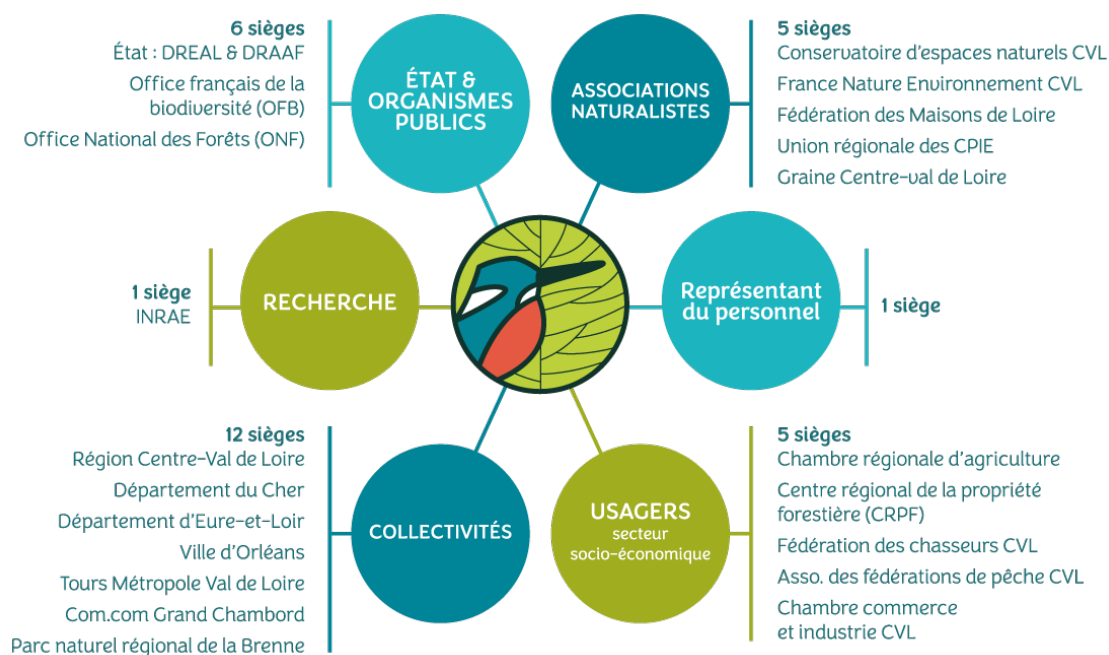
Créée le 1^{er} janvier 2019, l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire est le fruit d'une volonté régionale forte.

L'État, la Région Centre-Val de Loire, l'Office français de la biodiversité (OFB) et les Départements du Cher et de l'Eure-et-Loir en sont les membres constitutifs.

L'ARB renforce le maillage territorial, impulsé par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages promulguée en 2016.

La création de l'Agence représente une réelle opportunité pour les territoires d'innover dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la reconquête de la biodiversité.

L'Agence régionale de la biodiversité est portée par un collectif de **22 structures membres** d'horizons très diversifiés, et s'appuie sur l'expertise de nombreux acteurs, locaux comme nationaux, engagés dans la préservation de la biodiversité de notre région.



LA BIODIVERSITÉ ET NOUS

La biodiversité est la toile de vie sur Terre dont nous, êtres humains, faisons partie et dépendons.

Il s'agit de la **diversité de l'ensemble des êtres vivants** – animaux, végétaux, champignons, bactéries –, du plus grand au plus petit, du plus commun au plus rare, domestique ou sauvage, et de toutes leurs interactions (de la prédation à la symbiose).

C'est aussi la **diversité des milieux naturels** dans lesquels ces espèces vivent : rivières, champs,

prairies, zones humides, haies, arbres têtards, forêts, tourbières...

Et c'est également la **diversité des gènes** qui fait que chaque individu est unique.

Qu'elle soit visible à l'oeil nu ou microscopique, **la biodiversité est présente partout**, à la ville comme à la campagne : dans une goutte d'eau, une motte de terre, une souche d'arbre, de l'oiseau migrateur à la poule, de la fourmi au hérisson.

Préserver la biodiversité, c'est aussi nous préserver.

La biodiversité, c'est aussi et surtout une dynamique, par l'interaction entre les espèces et les milieux. Elle joue un rôle déterminant dans l'équilibre des écosystèmes et nous rend de précieux services, irremplaçables et vitaux.



70%

des espèces cultivées en Europe dépendent des insectes pollinisateurs soit 35% de ce que nous mangeons



2,9

milliards d'euros, c'est la valeur générée en France grâce à l'activité des insectes (153 milliards d'euros à l'échelle mondiale)

Nous sommes interdépendants, d'où la nécessité de la préserver ! La biodiversité purifie l'eau que nous buvons et l'air que nous respirons, elle est à la fois en nous (comme ces millions de bactéries qui vivent dans notre tube digestif), et tout autour de nous (arbres, animaux, paysages, insectes, etc.). Elle fertilise les sols dont nous tirons notre alimentation, elle permet la pollinisation, elle atténue la violence des sécheresses et des inondations ; des conditions essentielles à notre vie sur Terre.

Données : CNRS, INRA, INPN,
Ministère de la transition écologique et solidaire

LA PERCEPTION DE LA SOCIÉTÉ SUR CES ENJEUX



79%

des français se sentent concernés par la biodiversité



68%

des français considèrent que le quotidien dépend de la biodiversité



86%

des français estiment qu'il est encore temps d'agir pour la biodiversité

Sondage IFOP réalisé en mai 2018 pour l'Agence française pour la biodiversité



↑ 16%

Augmentation entre 2017 et 2018 de la proportion de citoyens engagés dans les sciences participatives



32%

des français mettent la disparition de certaines espèces végétales ou animales parmi les deux problèmes environnementaux les plus préoccupants en 2019

Tableau de bord de l'ONB

LA BIODIVERSITÉ EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Notre région présente des enjeux de biodiversité majeurs. Cette biodiversité représente un atout d'attractivité de notre territoire, et un vecteur de dynamisme pour l'économie. C'est également une source d'innovations dans la recherche ou les biotechnologies. Ainsi, la biodiversité constitue une véritable opportunité pour notre territoire.

MILIEUX NATURELS EN RÉGION

> 1 fleuve structurant :

la Loire : et de grandes vallées alluviales : le Cher, l'Indre, la Vienne, l'Eure, le Loir...

> 2 grandes zones humides :

la Sologne et la Brenne

> 3 entités paysagères principales :

les massifs forestiers, les plaines agricoles, les bocages et gâtines

> 3 influences climatiques qui se croisent :

océanique, continentale et méditerranéenne

ACTIVITÉS HUMAINES
70%
DE L'ESPACE

MILIEUX NATURELS
30%
RESTANTS



1%

**DU TERRITOIRE
RÉGIONAL**

est couvert par des protections réglementaires

Un des éléments marquants de la biodiversité régionale est la diversité des paysages et des milieux : la vallée de la Loire, les plaines agricoles, les étangs, les prairies, les massifs forestiers...

La Loire, qui traverse la région d'Est en Ouest, impacte fortement les paysages et génère au gré des crues et des étiages, des habitats naturels remarquables (bancs de sable, boisements...).

La Beauce, la Champagne berrichonne et la Champeigne tourangelle, territoires agricoles au paysage ouvert, ponctués de petites vallées, accueillent des espèces rares d'oiseaux de plaine (Outarde canepetière, Busard cendré...).

La Sologne et la Brenne, zones humides majeures, permettent l'escale des oiseaux migrateurs faisant route pour l'Europe du Nord ou le continent africain.

Données : ORB Centre-Val de Loire

USAGES

31%

du territoire

étaient occupés par des espaces naturels en 2014

Artificialisation de 4 900 ha /an

= 18 terrains de foot / jour
entre 2006 et 2014

10%

des plantes menacées

sont liées aux prairies humides

ESPÈCES

40%

des espèces
d'oiseaux nicheurs
menacées en 2014

7%

des espèces
végétales étudiées
sont menacées

63%

des variétés
potagères locales
menacées en 2016

26

espèces exotiques
envahissantes
végétales
avérées en 2019



2 262

espèces végétales
inventoriées en
Centre-Val de Loire



7 398

espèces animales
inventoriées en
Centre-Val de Loire



50%

des espèces
d'oiseaux dépendent
des zones humides

ESPACES



MENACÉS

1/3

**DES HABITATS
NATURELS**

- > 1^{ère} estimation 2017 : environ **7000 ha** d'espaces naturels à visée écologique sont gérés
- > Les zones d'inventaires des milieux naturels recouvrent **8,3%** du territoire en 2017, et plus d'une centaine d'Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC) ont été réalisés fin 2019
- > Nos pelouses calcicoles abritent : **1/4** des espèces végétales menacées, **1/4** des papillons menacés
- > Les Trames vertes et bleues locales ont été définies et permettent à l'intégralité du territoire régional d'être couvert par une cartographie identifiant les réservoirs de biodiversité, les corridors écologiques, les espaces naturels « relais » et les ruptures de la continuité écologique.

AIRES PROTÉGÉES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Le réseau Natura 2000* couvre près de 18 % de la superficie totale du territoire régional : 67 sites, pour une surface de plus de 700 000 hectares dont 340 000 en Sologne.

- > **1 site Ramsar****, la Brenne : **140 000 ha**
- > **3 Parcs naturels régionaux** : Brenne, Perche, Loire-Anjou-Touraine pour une surface cumulée de **647 972 ha** en région
- > **5 réserves naturelles nationales** couvrent **1700 ha**
- > **5 réserves naturelles régionales** pour une surface totale de **400 ha**
- > **133 sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire** sur près de **3 800 ha**

***Natura 2000** : rassemble des sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent.

****Ramsar** : « zone humide d'importance internationale » inscrite sur la liste établie par la Convention internationale de Ramsar.

LA STRATÉGIE PLURIANNUELLE 2019-2022

Impulser une dynamique régionale

L'ambition est de doter le collectif de l'ARB d'un cadre partagé afin d'œuvrer avec l'ensemble des acteurs et de s'adapter aux enjeux des territoires. Elle trace la ligne directrice des futurs travaux des membres de l'Agence régionale de la biodiversité pour les trois prochaines années.

Cette stratégie constitue une formidable opportunité pour donner sa juste place à la biodiversité dans les champs d'action de chacun. Elle se veut à la fois partagée et opérationnelle afin de freiner l'érosion de la biodiversité régionale.

4 axes *majeurs* :

La stratégie pluriannuelle se décline en **4 axes**, **15 objectifs stratégiques** et **37 objectifs opérationnels**.

ANIMER
LE COLLECTIF
ARB

ACCOMPAGNER
LES ACTEURS
DANS LES
TERRITOIRES

SENSIBILISER,
FORMER ET
COMMUNIQUER
SUR LA
BIODIVERSITÉ

CONNAITRE
ET OBSERVER
LA BIODIVERSITÉ
RÉGIONALE

Donner envie d'*agir* !

Les orientations développées dans la stratégie ont été définies avec les acteurs régionaux. En devenant le centre de ressources régional en matière de biodiversité, l'ARB facilitera les coopérations territoriales pour faire émerger des initiatives concertées et durables. L'envie d'agir naîtra de la mobilisation de tous les acteurs et les citoyens.

Cette stratégie pluriannuelle relève donc de l'ambition commune de préserver, restaurer, renforcer et valoriser la biodiversité, en assurer l'usage durable et équitable, en impliquant tout

un chacun à son échelle et pour l'ensemble des secteurs d'activité. Elle permettra, par une mobilisation du plus grand nombre, de renforcer notre capacité collective à agir.

La stratégie pluriannuelle de l'ARB est en adéquation avec les différentes politiques publiques telles que les objectifs du Plan national biodiversité de 2018, découlant de la Loi Biodiversité de 2016, ainsi que la Stratégie régionale de biodiversité (SRB) de la Région Centre-Val de Loire.

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS

AXE 1

ANIMER LE COLLECTIF ARB

OBJECTIF 1 > **Asseoir la stratégie de l'ARB**

- Faire vivre la stratégie pluriannuelle de l'ARB et l'évaluer

OBJECTIF 2 > **Assurer la concertation et la gouvernance de l'ARB**

- Développer une coopération au sein des instances de l'ARB
- Accompagner le Conseil d'administration, le Comité technique...
- Organiser la réflexion collective

OBJECTIF 3 > **Coordonner les échanges pour faciliter l'accès aux financements en région**

- Mettre en place un comité des financeurs

OBJECTIF 4 > **Communiquer sur l'ARB**

- Élaborer et déployer une stratégie de communication partagée
- Asseoir la visibilité et lisibilité de l'ARB et ses actions

AXE 2

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LES TERRITOIRES

OBJECTIF 5 > **Apporter un appui technique et conseiller les acteurs**

- Apporter un soutien aux acteurs pour favoriser l'émergence et accompagner les projets
- Contribuer aux réflexions régionales en lien avec la biodiversité

OBJECTIF 6 > **Mettre à disposition des territoires la technicité et les outils existants**

- Concevoir des outils d'aide à l'émergence de projet
- Orienter vers les acteurs compétents du territoire

OBJECTIF 7 > **Faciliter les financements**

- Accompagner les porteurs de projets vers les financements



AXE 3

SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER SUR LA BIODIVERSITÉ

OBJECTIF 8 > Sensibiliser à la biodiversité

- Qualifier les besoins des acteurs et des publics
- Concevoir des messages, des actions et des outils de sensibilisation ciblés
- Développer l'acculturation à la biodiversité

OBJECTIF 9 > Former à la biodiversité

- Accompagner la prise en compte de la biodiversité dans les cursus d'enseignement
- Développer les compétences des acteurs du territoire

OBJECTIF 10 > Mobiliser

- Développer la mobilisation citoyenne
- Accompagner la mobilisation citoyenne

OBJECTIF 11 > Être le Centre de ressources sur la biodiversité en région

- Développer et animer l'outil numérique de la biodiversité
- Partager et valoriser les retours d'expériences et outils existants
- Partager les ressources

AXE 4

CONNAITRE ET OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE

OBJECTIF 12 > Organiser la connaissance

- Contribuer à coordonner l'acquisition des connaissances
- Encourager les inventaires participatifs
- Développer les liens avec le monde de la recherche
- Participer au suivi et à la dynamique d'actions sur les espèces exotiques envahissantes faune et flore
- Actualiser les listes rouges régionales d'espèces et habitats menacés
- Bancariser et analyser les expériences et techniques de gestion
- Mettre en œuvre ou poursuivre des suivis standardisés à différentes échelles du territoire

OBJECTIF 13 > Valoriser la connaissance

- Accompagner la réalisation d'atlas régionaux ou départementaux
- Produire et contribuer aux indicateurs sur l'état de la biodiversité
- Produire des outils techniques de connaissance et de détermination

OBJECTIF 14 > Diffuser la connaissance

- Faire connaître la biodiversité, ses richesses et les services écosystémiques au plus grand nombre
- Organiser des formations sur la reconnaissance des groupes peu connus
- Relayer la connaissance et la vulgariser

OBJECTIF 15 > Capitaliser la connaissance

- Capitaliser les retours d'expériences locales
- Faire connaître les supports techniques existants

ANIMER LE COLLECTIF ARB

Développer une gouvernance partagée

Fédérant 22 membres et un large réseau d'acteurs nationaux, régionaux et locaux, l'ARB Centre-Val de Loire s'emploie à bâtir une culture commune autour de la biodiversité et ses enjeux afin de prioriser l'action territoriale. La richesse du collectif ARB est un atout pour créer des dynamiques partenariales à valeur ajoutée, en s'appuyant sur le partage de compétences et la mutualisation des connaissances. En mettant en œuvre une gouvernance collaborative, l'Agence entend développer les synergies entre les acteurs et faciliter les coopérations en faveur de la biodiversité.

Organiser et animer une gouvernance collaborative du collectif ARB permet de favoriser la cohérence des actions, faciliter la lisibilité des financements et des stratégies liées à la biodiversité, pour faire émerger des projets de territoires. Il s'agit de donner l'envie d'agir en facilitant le passage à l'acte.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1 ASSEoir LA STRATÉGIE DE L'ARB

La stratégie pluriannuelle de l'ARB a vocation à être agile, évaluable et adaptable afin de répondre au mieux aux enjeux de reconquête de la biodiversité en Centre-Val de Loire.

Elle se doit de mettre en synergie les membres pour œuvrer ensemble vers cet objectif ambitieux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Faire vivre la stratégie pluriannuelle de l'ARB et l'évaluer

2 ASSURER LA CONCENTRATION ET LA GOUVERNANCE DE L'ARB

Il s'agit de faciliter le dialogue entre les membres pour assurer la cohérence et la transversalité dans la conduite des actions et la déclinaison des objectifs partagés.

En parallèle, le collectif organise ses réflexions autour d'enjeux régionaux. Il porte ainsi l'animation de coalitions dans le cadre de la COP (conférence des parties) régionale, pour accompagner la résilience des territoires face au changement climatique.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer une coopération au sein des instances de l'ARB
- Accompagner le Conseil d'administration, le Comité technique...
- Organiser la réflexion collective



Séminaire interne ARB © P. d'Armancourt

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

3

COORDONNER LES ÉCHANGES POUR FACILITER L'ACCÈS AUX FINANCEMENTS EN RÉGION

Structurer un groupe des financeurs au niveau régional vise à faire dialoguer les financeurs entre eux, à mutualiser des outils afin de répondre au mieux aux enjeux liés à l'investissement en faveur de la biodiversité. Il s'agit de faciliter la mise en place des projets en améliorant l'accès aux financements. L'État et la Région ont pris l'initiative de mettre en place ce comité des financeurs avec l'Office français de la biodiversité, les agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie, et les 6 Départements.

Ce comité a pour but de faire dialoguer les financeurs et de faciliter l'accès aux financements pour les porteurs de projets.

Des temps d'échanges seront régulièrement organisés autour des demandes de financement, du partage des périmètres et des modes d'interventions propres à chacun. L'ARB Centre-Val de Loire accompagne le travail de ce comité, piloté par la DREAL.

4

COMMUNIQUER SUR L'ARB

Afin d'être identifiée comme « cœur de réseau » dans le panorama régional, il est nécessaire que l'ARB porte une stratégie de communication volontariste.

Il est en effet fondamental de présenter clairement ce qu'est l'Agence, quelles sont ses missions, ce qu'elle peut apporter aux acteurs, et de bien différencier le travail mené par le collectif ARB de celui propre à chacun de ses membres.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mettre en place un comité des financeurs

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Élaborer et déployer une stratégie de communication partagée
- Asseoir la visibilité et lisibilité de l'ARB et ses actions

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LES TERRITOIRES

Engager tous les acteurs des territoires

L'ARB accompagne les territoires dans l'émergence de projets en faveur de la biodiversité en répondant à leur besoin en matière d'appui technique et d'ingénierie. L'ambition est de renforcer et ancrer durablement l'action publique et privée. Elle déploie son action en complément du maillage territorial et en synergie avec l'ensemble des acteurs.

L'ARB œuvre sur l'ensemble des champs de la biodiversité, en mettant l'accent sur les écosystèmes et les fonctionnalités des milieux (espaces terrestres, ouverts, agricoles, bocagers, milieux aquatiques, et les zones humides) comme socle des interactions entre les espèces.

L'ARB accompagne également les acteurs à faire face aux changements globaux et concevoir des territoires résilients en mettant en œuvre les Solutions d'adaptation fondées sur la nature.

- > en sensibilisant aux services rendus par la nature
- > en valorisant des expérimentations régionales
- > en apportant un appui technique

5x

moins cher
de protéger les zones
humides que de
compenser la perte
de leurs services

Données : Agence de l'eau RMC, 2016

OBJECTIF STRATÉGIQUE

5

APPORTER UN APPUI TECHNIQUE ET CONSEILLER LES ACTEURS

L'un des moyens pour faire émerger les projets est d'apporter un premier soutien aux acteurs afin de les aider à bien définir le cadre de leurs projets. Cet appui général permet notamment d'orienter les réflexions et les ambitions en fonction des moyens disponibles.

En parallèle, l'ARB travaille à l'échelle régionale pour développer la prise en compte de la biodiversité dans tous les champs d'actions afin que celle-ci puisse être intégrée dans l'ensemble des politiques menées en région.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Apporter un soutien aux acteurs pour favoriser l'émergence et accompagner les projets
- Contribuer aux réflexions régionales en lien avec la biodiversité



Rencontre techniciens de rivière © G. de Saint Albin

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

6

METTRE À DISPOSITION DES TERRITOIRES LA TECHNICITÉ ET LES OUTILS EXISTANTS

Une autre mission de l'ARB consiste à rendre accessibles les ressources techniques, les retours d'expériences pour montrer le champ des possibles. Cela facilitera l'émergence de projets et leur réalisation.

L'ARB, en tant qu'animateur de réseau, peut également identifier les acteurs locaux compétents pour accompagner les porteurs de projets et favoriser les synergies et partenariats.

Il s'agit de :

- > montrer qu'agir favorablement pour la biodiversité est accessible à tous ;
- > favoriser autant la mise en place de projets innovants et multi-acteurs en faveur de la biodiversité que les premiers pas dans l'engagement pour la nature.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- > Concevoir des outils d'aide à l'émergence de projet
- > Orienter vers les acteurs compétents du territoire

7

FACILITER LES FINANCEMENTS

L'ARB oriente les porteurs de projets vers les financeurs et les financements les plus adaptés aux besoins de chacun.

Il peut s'agir de financements ponctuels (Appels à projets, Appels à manifestation d'intérêt...) ou de politiques à long terme (Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) du Conseil Régional, 11^e programme des agences de l'eau...).

La décision de financement est de la compétence de chaque financeur.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- > Accompagner les porteurs de projets vers les financements

SENSIBILISER, FORMER ET COMMUNIQUER SUR LA BIODIVERSITÉ

Mettre la biodiversité au coeur de la société

Nous avons tous un rôle à jouer pour agir en faveur de la biodiversité. La sensibilisation, la formation et la communication sont des actions clés pour développer la mobilisation de tous les publics.

Pour permettre à chacun de mieux comprendre les enjeux et concevoir des projets, l'ARB partage les connaissances scientifiques et techniques et déploie des programmes de formation professionnelle répondant aux besoins de divers acteurs.

Car c'est au contact de la nature que l'on apprend à la connaître et à l'aimer, l'ARB s'emploie à valoriser la biodiversité, susciter l'émerveillement et rendre chacun acteur au travers de défis et programmes participatifs, d'actions d'éducation à l'environnement, de sorties nature et manifestations culturelles.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

8 SENSIBILISER À LA BIODIVERSITÉ

Faire émerger une « culture de la nature » est essentiel. Il s'agit de rendre intelligibles les connaissances, les enjeux et les solutions pour en faciliter l'appropriation.

C'est aussi présenter la biodiversité comme un atout, en valorisant notamment la biodiversité ordinaire, pour donner envie de mieux connaître et préserver les milieux et les espèces de chez nous.

Enfin, il s'agit de faire prendre conscience de l'interdépendance entre la biodiversité et l'humanité notamment en popularisant les services rendus par la nature.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Qualifier les besoins des acteurs et des publics
- Concevoir des messages, des actions et des outils de sensibilisation ciblés
- Développer l'acculturation à la biodiversité

9 FORMER À LA BIODIVERSITÉ

Par la conception et l'animation d'actions de formation, l'ARB contribue à développer les compétences des acteurs du territoire (collectivités, aménageurs, citoyens...). Il s'agit de permettre à chacun d'acquérir des connaissances clés, de comprendre les enjeux et de s'approprier les retours d'expériences afin de contribuer à la reconquête et à la préservation de la biodiversité. L'organisation de journées d'échanges et l'émergence d'un réseau de sites de démonstration viennent enrichir l'offre existante.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Accompagner la prise en compte de la biodiversité dans les cursus d'enseignement
- Développer les compétences des acteurs du territoire



Inauguration de l'exposition « La biodiversité et nous » © A. Canon

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

10 MOBILISER LA SOCIÉTÉ

La préservation de la biodiversité devient une préoccupation majeure dans l'opinion publique et l'ARB souhaite y impliquer la société civile selon les principes de démocratie participative. Parler au plus grand nombre tout en déployant des actions ciblées se traduit par le développement de programmes participatifs, de rencontres directes avec les habitants, d'événements régionaux, d'outils pédagogiques, d'actions multi-partenariales avec les associations locales, les collectivités, les entreprises.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer la mobilisation citoyenne en région
- Accompagner la mobilisation citoyenne

11 ÊTRE LE CENTRE DE RESSOURCES SUR LA BIODIVERSITÉ EN RÉGION

L'ARB a vocation à être le Centre de ressources sur la biodiversité en région Centre-Val de Loire.

En déployant un outil numérique complémentaire à l'animation réalisée par l'équipe et le collectif ARB, il s'agira de structurer un espace d'échanges et de ressources, accessible à tous.

Partager les connaissances et les savoir-faire, échanger, mutualiser et valoriser l'expertise et le savoir-faire régional autour d'outils existants ou à créer, permettra de faciliter l'intégration des enjeux de biodiversité dans tous les champs de la société.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Développer et animer l'outil numérique de la biodiversité
- Partager et valoriser les retours d'expériences et outils existants
- Concevoir et partager des ressources

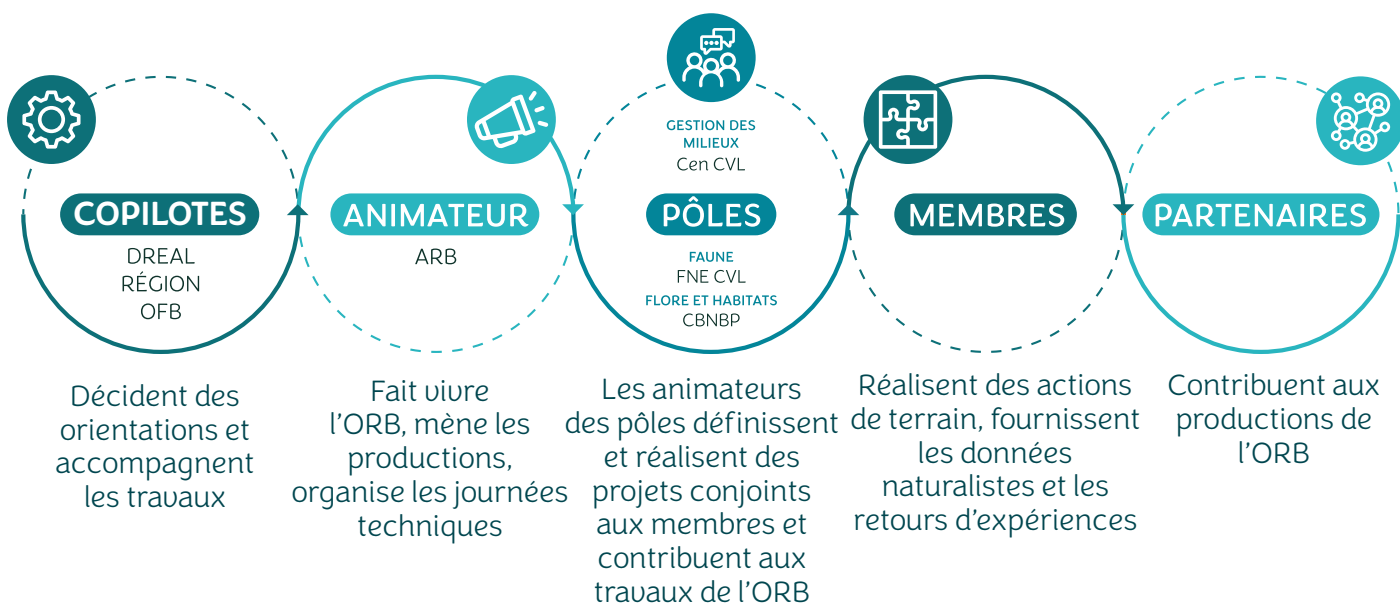
CONNAÎTRE ET OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE

Éclairer la décision publique

L'Observatoire régional de la biodiversité (ORB) est un outil d'animation de la connaissance scientifique et technique visant à mieux connaître et comprendre les enjeux régionaux d'érosion de la biodiversité et les évolutions. Ses travaux, coordonnés par l'ARB et structurés autour de 3 pôles thématiques, visent à consolider et suivre des données liées à la faune, la flore et aux milieux. En s'appuyant sur des études de groupes taxonomiques et d'écosystèmes, l'Observatoire dresse un état des lieux enrichi offrant une vision régionalisée cohérente. Les suivis d'indicateurs, cartographies, fiches pratiques et autres informations produites sont des ressources indispensables pour éclairer la décision publique et informer les citoyens.



L'OBSERVATOIRE, UN CHAÎNAGE COLLECTIF





Verdier d'Europe © M. Queyrie

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

12 ORGANISER LA CONNAISSANCE

Le travail conduit par l'Observatoire s'appuie sur la mise en réseau des acteurs régionaux producteurs de données sur la biodiversité. Il s'agit de développer les synergies autour d'un programme priorisé de production de connaissances complémentaires à l'existant.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- > Contribuer à coordonner l'acquisition des connaissances
- > Encourager les inventaires participatifs
- > Bancariser et analyser les expériences et techniques de gestion
- > Participer au suivi et à la dynamique d'actions sur les espèces exotiques envahissantes faune et flore
- > Développer les liens avec le monde de la recherche
- > Actualiser les listes rouges régionales d'espèces et habitats menacés
- > Mettre en œuvre ou poursuivre des suivis standardisés à différentes échelles du territoire

13 VALORISER LA CONNAISSANCE

L'Observatoire fédère autour de campagnes ciblées sur des espèces ou des milieux afin de dresser un état des lieux enrichi de données et d'en suivre l'évolution. Il valorise cette connaissance et mutualise des outils techniques.

Il vulgarise régulièrement les résultats obtenus, notamment par l'« état des lieux régional de la biodiversité », permettant ainsi d'en mesurer l'évolution.

L'analyse des indicateurs prenant en compte les enjeux régionaux constitue un outil solide sur lequel s'appuyer pour éclairer les décisions publiques sur la biodiversité.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- > Accompagner la réalisation d'atlas régionaux ou départementaux
- > Produire et contribuer aux indicateurs sur l'état de la biodiversité
- > Produire des outils techniques de connaissance et de détermination



Prunellier

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

14 DIFFUSER LA CONNAISSANCE

Le travail mené par l'Observatoire et ses 3 pôles thématiques permet de traiter, d'analyser et de vulgariser la donnée pour la partager. Il contribue à structurer, développer et capitaliser les connaissances par l'organisation de rencontres techniques et la conception d'outils de communication.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- > Faire connaître la biodiversité, ses richesses et les services écosystémiques au plus grand nombre
- > Organiser des formations sur la reconnaissance des groupes peu connus
- > Relayer la connaissance et la vulgariser

15 CAPITALISER LA CONNAISSANCE

L'Observatoire fournit des éléments d'éclairage pour les politiques publiques impactant la biodiversité. Il donne des informations et éléments nécessaires à la sensibilisation de l'ensemble des publics sur la biodiversité. Il valorise également les expériences menées en région et favorables à une reconquête de la biodiversité.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- > Capitaliser les retours d'expériences locales
- > Faire connaître les supports techniques existants

L'ARB EN ACTION !

L'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire déploie des actions et outils ciblés pour mettre la biodiversité au cœur de la société et donner envie d'agir.

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
CENTRE-VAL DE LOIRE

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA BIODIVERSITÉ



SUIVRE LA BIODIVERSITÉ POUR ASSURER SA PRÉSERVATION

L'Observatoire régional de la biodiversité créé en décembre 2013, à l'initiative de la Région et de l'État, dans le cadre de la loi Grenelle I, est animé par l'Agence régionale de la biodiversité.

Dans un contexte d'affondrement de la biodiversité, assurer son suivi et son évaluation apparaît essentiel pour éclairer au mieux les politiques publiques et les projets locaux. Le partage de la connaissance et un collectif d'acteurs sont les pierres angulaires de l'Observatoire.

UN OUVRIER COLLECTIF

DES 3 PÔLES

DES PRODUITES

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
CENTRE-VAL DE LOIRE

PLANTONS LOCAL EN CENTRE-VAL DE LOIRE



PLANTER LOCAL POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

« Local » signifie indigène d'un territoire, c'est-à-dire que le végétal n'a pas été introduit par l'homme de façon volontaire ou involontaire. Les végétaux sont référencés d'après leur origine géographique : ces critères sont fondamentaux pour assurer la continuité écologique des habitats et fournir la ressource alimentaire adaptée à la faune et l'entomofaune locales.

LOCAL, QUE C'EST ?

Local a été créé en 2015, afin de réunir les producteurs, de façon à leur permettre de renforcer le lien de proximité de la filière agricole biologique nationale. AVAC-Agronomie qui en est l'organisme référent.

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
CENTRE-VAL DE LOIRE

SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE



DES SOLUTIONS BÉNÉFIQUES À VOS TERRITOIRES ET À LA BIODIVERSITÉ

Le climat change. Anticiper, c'est se préparer en agissant sur ce qui fait la sensibilité de votre territoire pour le rendre plus résilient face aux évolutions en cours.

DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

Un panel de nombreux services écosystémiques.

Actions multifonctionnelles alternatives pour faire la part à la biodiversité, le stockage carbone...

CLIMAT **ENVIRONNEMENT**

LES RISQUES

Prévenir l'expansion de crues, améliorer les sols, limiter les pluies

LES VILLAGES

Pratiques alternatives (agriculture biologique, agroécologie, etc.) en recréant des espaces verts

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
CENTRE-VAL DE LOIRE

TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE



TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE : UN DISPOSITIF NATIONAL, UN ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL

Les collectivités s'engagent en faveur de la biodiversité en Centre-Val de Loire

ENGAGER EN ?

au sein d'une intercommunalité et en faveur de la biodiversité mais ce dispositif vous permet de bénéficier d'une valorisation locale, régionale et nationale des projets et bonnes pratiques.

représenter le club des engagés pour partager des expériences et des outils

ACTIONS

Plantation de haies

Maintenance des corridors

Initiative conjointe du Ministère de la transition écologique et des Régions de France, « Territoires engagés pour la nature » (TEN) ambitionne de faire émerger, reconnaître et accompagner des plans d'actions en faveur de la biodiversité menés par les collectivités.

L'ARB Centre-Val de Loire, c'est aussi **une équipe opérationnelle pluridisciplinaire composée de 7 personnes**. À l'interface de ses membres et des besoins des acteurs régionaux, **l'équipe coordonne et anime les actions de l'Agence**.

Catherine BERTRAND

Direction

catherine.bertrand@biodiversite-centrevaldeloire.fr
02 38 53 53 50

Pauline D'ARMANCOURT

Mobilisation citoyenne et communication

pauline.darmancourt@biodiversite-centrevaldeloire.fr
02 38 53 53 60

Pascale LARMANDE

Animation territoriale Solutions fondées sur la nature

pascale.larmande@biodiversite-centrevaldeloire.fr
09 70 72 40 14

Cécile LE MEUNIER

Gestion administrative et comptable

cecile.le-meunier@biodiversite-centrevaldeloire.fr
02 38 53 53 57

Mylène MOREAU

Animation territoriale milieux aquatiques

mylene.moreau@biodiversite-centrevaldeloire.fr
02 38 53 53 58

Benjamin VIRELY

Animation territoriale biodiversité

benjamin.virely@biodiversite-centrevaldeloire.fr
09 70 72 40 12

Laetitia ROGER-PERRIER

Valorisation de la connaissance et animation de
l'Observatoire régional de la biodiversité

laetitia.roger-perrier@biodiversite-centrevaldeloire.fr
02 38 53 53 59



**AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ**
centre-val de loire

3 Rue de la Lionne
45000 Orléans
02 38 53 53 57

www.biodiversite-centrevaldeloire.fr